Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260709-2026_07_09_D5-DE

2026.07.09 d5

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet à 19h00, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 3 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**19**
Nombre de conseillers votants	**19**
Date de la convocation	**03.07.2026**
Date d'affichage	**03.07.2026**

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, Rolande TRUEL, Pascal SALMON, Albert CHEVILLARD, Hervé LE RIGUER, Céline MAUDET, Vincent MONIER, Jérémy RUER, Gwénaëlle LE CALVEZ, Béatrice RUFFAUT, Mélanie SIMON, Aurélie GRANGER et Dimitri CHEUL.

Pouvoirs : Jean-Fabrice CLOAREC a donné pouvoir à Pascal SALMON
Manuella DROUYÉ a donné pouvoir à Gwénaëlle LE CALVEZ
Jean-Paul BRISSIER a donné pouvoir à Vincent MONIER
Dominique FAUCHEUX a donné pouvoir à Stéphane DOUABIN
Elodie PAUTONNIER a donné pouvoir à Mélanie SIMON

Secrétaire : Gwénaëlle LE CALVEZ

2026 07 09 D5 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE DE CHÂTILLON-EN-VENDELAIS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Rolande TRUEL, Adjointe au Maire, expose :

La commune de Châtillon-en-Vendelais a transmis, pour l'année scolaire 2025/2026, une demande de participation de 1,61 € / repas pour les enfants de Balazé qui fréquentent la cantine municipale de Châtillon-en-Vendelais (tarif repas Châtillon : 4.95 € / tarif extérieur 6.56 €).

Subvention Cantine Châtillon / Balazé

Année scolaire	Tarif repas Châtillon	Tarif repas extérieur	Subvention par repas	subvention versée par Balazé	
				Nombre de repas	**Subvention totale**
2019/2020	3,78 €	4,68 €	0,90 €	72	**64,80 €**
2020/2021	3,82 €	4,73 €	0,91 €	297	**270,27 €**
2021/2022	3,89 €	4,82 €	0,93 €	253	**235,29 €**
2022/2023	4,08 €	5,06 €	0,98 €	450	**441,00 €**
2023/2024	4,40 €	5,46 €	1,06 €	296	**313,76 €**
2024/2025	4,85 €	5,91 €	1,51 €	232	**350,32 €**

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260709-2026_07_09_D5-DE

2026.07.09 d5

Il est proposé au Conseil Municipal :

- ✓ **D'ACCORDER** une subvention de 1,61 € par repas à la commune de Châtillon-en-Vendelais pour l'année scolaire 2025/2026 sous réserve de réciprocité ;

- ✓ **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget principal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

Pour extrait certifié conforme.
Le 10/07/2026

Le Maire,
Stéphane DOUABIN

